



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le jeudi 20 août 2020 — Vol. 45 N° 54

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5) :
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission des relations avec les citoyens

Le jeudi 20 août 2020 — Vol. 45 N° 54

Table des matières

Jeunesse	1
Discussion générale	1
Documents déposés	18

Intervenants

Mme MarieChantal Chassé, présidente

M. François Legault

M. Frantz Benjamin

Mme Manon Massé

M. Samuel Poulin

Mme Méganne Perry Mélançon

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée et en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de la Famille. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Les crédits du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le même jour.

Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 17 août 2020.

Les crédits du volet Relations canadiennes et Francophonie canadienne et du volet Réforme des institutions démocratiques du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 18 août 2020.

Les crédits du volet Accès à l'information et du volet Conseil exécutif du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 19 août 2020.

Le jeudi 20 août 2020 — Vol. 45 N° 54

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5) : volet Jeunesse

(Onze heures)

La Présidente (Mme Chassé) : Bonjour, tout le monde. Bienvenue. Je constate le quorum, et je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Je demande à tous, ici, de bien vouloir éteindre la sonnerie et le mode de vibration de leurs appareils électroniques.

On est réunis ici pour procéder à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2020-2021. Une enveloppe de 1 h 30 min a été allouée pour l'étude de ces crédits.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par M. Skeete (Sainte-Rose); Mme Lecours (Les Plaines) est remplacée par M. Lefebvre (Arthabaska); Mme Samson (Iberville) est remplacée par Mme Blais (Abitibi-Ouest); Mme Sauvé (Fabre) est remplacée par M. Benjamin (Viau); Mme Dorion (Taschereau) est remplacée par Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques); M. LeBel (Rimouski) est remplacé par Mme Perry Mélançon (Gaspé).

Jeunesse

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le secrétaire. Nous allons procéder aux échanges entre les groupes d'opposition et le premier ministre par blocs d'environ 20 minutes pour permettre à chaque groupe d'opposition d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange, je vous rappelle, inclut les questions et les réponses.

M. le premier ministre, j'ai eu l'occasion d'échanger avec tous, sauf vous. Si vous le désirez, je peux permettre des échanges en direct, sans nécessairement intervenir à chacun des droits de parole, tant et aussi longtemps, pour tous, que le ton est cordial, que ça favorise des échanges constructifs.

Je rappelle à tous aussi la proportionnalité question-réponse. Évidemment, il faut que les questions permettent une réponse ayant du contenu. Ça fait que j'amène à la conscience de tous ce principe de proportionnalité.

Discussion générale

Alors, nous commençons avec notre premier bloc d'échange pour une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Viau, la parole est à vous.

M. Benjamin : Merci, merci, Mme la Présidente. Donc, M. le premier ministre, membres de la commission, donc, très content d'être là pour cet échange. J'en profite pour saluer les organismes jeunesse, qui sont nombreux et qui sont à pied d'oeuvre sur le terrain, donc, qui travaillent auprès des jeunes. Je salue l'ensemble des jeunes Québécoises, des jeunes Québécois.

Alors, M. le premier ministre, ce n'est pas avec étonnement que vous allez apprendre que le premier sujet que je compte échanger avec vous, c'est sur l'enjeu de la santé mentale, l'enjeu de la santé mentale des jeunes. Le 7 mai dernier, M. le premier ministre, il y a un article du journal *La Presse* qui nous apprenait qu'une nouvelle étude de l'Université du Québec en Outaouais... que le tiers des jeunes Québécois, des adolescents, vivent une certaine forme de détresse. Cette même étude ciblant les jeunes de 12 à 17 ans nous dit plus spécifiquement que 58 % des garçons et 65 % des filles démontrent des symptômes significatifs de dépression.

Sachant que les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois vivent une importante détresse et anxiété psychologique est grandissante, M. le premier ministre, maintenant, ma question : Qu'entendez-vous faire, spécifiquement, sur l'enjeu de la santé mentale des jeunes?

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, d'abord, moi aussi, je veux saluer le député de Viau, la cocheffe de Québec solidaire, la députée de Gaspé, puis, bien sûr, notre super adjoint parlementaire, député de Beauce-Sud, puis tous les gens qui travaillent, les fonctionnaires, les gens qui nous aident au quotidien, entre autres, à mieux s'occuper de nos jeunes.

Effectivement, la santé mentale des jeunes, c'est un sujet qui me préoccupe beaucoup. Malheureusement, on voit, les... bon, à l'extrême, les suicides. On a, en plus, vécu une année qui était très difficile, avec la pandémie. Le fait qu'on ait demandé aux jeunes de rester à la maison, incluant les enfants... ce n'est pas dans la nature d'un jeune, d'être tout seul puis de ne pas voir ses amis pendant plusieurs semaines. Donc, c'est pour ça que c'est si important, malgré les faibles risques, de tout faire pour que les jeunes retournent en classe.

Maintenant, concernant la santé mentale, le 6 mai dernier, donc en pleine pandémie, on a annoncé un nouvel investissement de 31 millions de dollars pour ajouter aux services psychosociaux puis en santé mentale. On a aussi augmenté le budget des organismes communautaires de 20 millions de dollars. On a aussi augmenté le budget de la ligne Parents puis de la ligne Tel-Jeunes, qui font un travail extraordinaire pour écouter les jeunes, et il faut en faire plus. Il faut en faire plus, Mme la Présidente, parce que c'est un grand négligé de la santé, la partie... le département santé

mentale. Évidemment, il y a encore un peu de préjugés. Quand quelqu'un est malade physiquement, on le sait puis on est équipés. Quand quelqu'un a des problèmes de santé mentale, bien, c'est aussi important, pour que les gens... les gens doivent aller chercher du support.

Donc, on augmente de façon générale les budgets en santé mentale, on augmente de façon spécifique les budgets pour aider les jeunes qui ont des problèmes de santé mentale, mais je suis très conscient qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

M. Benjamin : Alors, merci pour votre réponse, M. le premier ministre, mais vous savez que, sur l'annonce que vous avez faite des 31 millions, sur ces 31 millions là, il n'y avait aucun montant spécifiquement pour les jeunes. Et je vais vous citer, M. le premier ministre, lorsque vous dites, et je suis d'accord avec vous, que la santé mentale est aussi importante que la santé physique. Alors, comme vous venez de dire, et je suis d'accord aussi avec vous, qu'il faille faire plus, que nous devons faire plus, alors, sachant que les droits en santé mentale doivent être réalisés et respectés, est-ce que vous allez vous engager à ce que l'accompagnement psychosocial et les alternatives à la médication soient accessibles et gratuits pour tous?

M. Legault : Mme la Présidente, il faut s'assurer d'avoir les ressources. On le sait, ce n'est pas facile dans le réseau de la santé puis des services sociaux, il y a des postes qui sont affichés mais non comblés. Il faut continuer d'augmenter le nombre de postes, mais aussi de travailler à ce que les postes soient comblés. Parce que, oui, il y a des gens, parce qu'ils ne reçoivent pas rapidement des services psychosociaux, se tournent vers le privé. Donc, est-ce qu'on est capables? Puis on y travaille, le nouveau ministre de la Santé y travaille, le ministre délégué, aussi, à la Santé y travaille pour qu'on voie comment on peut amener des gens qui étaient dans le privé au public pour réduire les listes d'attente. Parce que les gens... tous les jeunes ont le droit à des services gratuits, des services psychosociaux, puis je suis très conscient qu'il y a des listes d'attente.

Maintenant, on a aussi beaucoup d'organismes qu'on aide à donner des services qui, parfois, sont plus appréciés parce que donnés sous une forme un peu moins formelle. Donc, je pense, entre autres, à l'Association québécoise de prévention du suicide, qu'on finance, le Regroupement des Auberges du coeur, la Fondation Jasmin-Roy, la Coalition montréalaise des groupes jeunesse LGBT, Marie-Vincent, il y a beaucoup d'organismes, aussi, qui nous donnent un coup de main, mais il faut en faire plus pour que les services gratuits, publics soient accessibles dans des délais raisonnables.

M. Benjamin : Vous l'avez évoqué, M. le premier ministre, la crise sanitaire que nous traversons autour de cette pandémie a entraîné beaucoup d'effets secondaires, et parmi les effets secondaires, le bouleversement quotidien de la vie de millions de Québécoises et de Québécois, changeant de façon importante nos habitudes de vie, et donc particulièrement les jeunes. Et c'est en ce sens, M. le premier ministre, que mes collègues le député de D'Arcy-McGee, donc, et la députée de Maurice-Richard ont déposé un mandat d'initiative afin que la Commission de la santé et des services sociaux puisse se pencher sur les effets, justement, de cette pandémie sur la santé mentale des Québécoises et des Québécois et particulièrement des jeunes.

Alors, la question : Vous êtes responsable des dossiers jeunesse, allez-vous appuyer ce mandat d'initiative? Comptez-vous appuyer ce mandat d'initiative important pour... où la commission parlementaire pourra regarder l'ensemble des effets secondaires au niveau de la santé mentale, donc, pour la vie des jeunes Québécoises et des Québécois?

• (11 h 10) •

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, ce qui est important pour moi... moi, je suis un homme d'action, de résultats, pragmatique. Je veux bien des comités, des commissions, des études, des forums, des tout ce qu'on voudra, mais ce qui est important, c'est de passer à l'action, mettre des budgets, recruter des personnes. Je donne l'exemple de la DPJ, où il y avait des listes d'attente totalement inacceptables. Le ministre délégué à la Santé et Services sociaux a investi plus de 90 millions de dollars pour ramener les listes d'attente à des délais qui sont plus raisonnables dans toutes les régions du Québec.

Maintenant, bon, le Parti libéral a été au pouvoir pendant 15 ans, et là, aujourd'hui, le Parti libéral, presque à toutes les semaines, au moins à tous les mois, demande des commissions parlementaires pour que le Parti libéral participe à changer les choses. Bien, j'aurais le goût de dire : Le Parti libéral a été là pendant 15 ans, on a hérité de la situation actuelle suite aux 15 années du Parti libéral, donc ce n'est pas vrai que ça va être des députés du Parti libéral qui vont nous permettre de tout régler les problèmes. Je pense qu'on a une excellente équipe gouvernementale.

Bien sûr, les commissions parlementaires ont toute la latitude de prendre des mandats d'initiative, mais je sais que le Parti libéral en demande beaucoup, des mandats d'initiative dans les commissions parlementaires, qui sont occupées, Mme la Présidente, à régler puis à faire avancer aussi un certain nombre de projets de loi nécessaires pour changer les choses.

M. Benjamin : Et pourtant, pourtant, Mme la Présidente, nous avons bien commencé. Donc, je vois que le premier ministre a choisi de se lancer dans la partisanerie. Or, le dossier des jeunes commande que nous puissions nous élever au-delà de la partisanerie.

Je suis d'accord avec vous, M. le premier ministre, lorsque vous dites que vous êtes un homme d'action. Mais, vous savez, M. le premier ministre, il y a des enjeux sociaux qui commandent aussi que nous prenions le temps de comprendre. Il y a des enjeux, des décisions que vous avez à prendre, que votre gouvernement a à prendre, qui sont nécessaires que vous ayez des études, que vous soyez bien documentés.

Cette pandémie, la COVID-19, elle est tombée sur nous tous, elle est tombée sur nous tous, dois-je vous rappeler. Aujourd'hui, je comprends qu'il y a des actions qui ont été posées dans l'urgence, mais l'enjeu de la santé mentale, M. le premier ministre, à côté des investissements qu'il faille faire, faut-il bien comprendre, faut-il bien comprendre qu'est-ce qui s'est passé par rapport à l'impact de cette pandémie pour comprendre les retombées en termes de santé mentale et quelles sont les décisions à venir que nous avons à prendre. Alors, je ne comprends pas que vous puissiez me dire que la réponse à donner, c'est les actions, et, non, vous refusez des études, vous refusez de faire des analyses, vous refusez de comprendre. Alors, j'essaie de comprendre, M. le premier ministre.

La Présidente (Mme Chassé) : Je crois que je vais commencer... Je pense que je vais commencer à intervenir. Ça va me faire plaisir de donner des petites respirations entre chacune des interventions, puis je vais vous demander de continuer à vous adresser à la présidence.

M. Benjamin : Alors, M. le premier ministre, donc, voilà, justement...

La Présidente (Mme Chassé) : À la présidence. On y va, oui, on y va.

M. Benjamin : À la présidence. Alors, Mme la Présidente, est-ce que M. le premier ministre peut nous dire est-ce que les études, est-ce que des analyses, pour elle... pour lui, pardon, c'est suranné, donc c'est inacceptable? Puisqu'il ne parle que d'action, est-ce qu'on n'a pas besoin d'études? Donc, moi, je pense que c'est important que, pour lui... comme premier ministre, qui doit prendre des décisions, il a besoin de s'appuyer sur de l'expertise, sur la science, sur la compréhension, sur la participation de tous.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre, allez-y.

M. Legault : Mme la Présidente, je pense que le député de Viau confond les études, les forums et les commissions parlementaires avec des députés libéraux. On a fait un forum sur les jeunes et la santé mentale le 13 mai 2019, donc on a écouté tous les groupes puis on a écouté, aussi, les députés libéraux.

Maintenant, il y a une situation qui s'ajoute qui est la situation de la pandémie, qui n'est pas terminée. Il va falloir en tirer des conclusions. Évidemment, comme je le disais tantôt, notre priorité au cours des prochaines semaines, ça va être de s'assurer d'avoir une belle rentrée parlementaire dans nos écoles, nos cégeps, nos universités. Mais on va continuer de consulter, les propositions sont toujours les bienvenues, mais il faut distinguer entre des consultations puis des mandats d'initiative parlementaires de commissions parlementaires, qui doivent être décidés par les parlementaires de la commission parlementaire.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau.

M. Benjamin : ...Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Chassé) : 6 min 44 s.

M. Benjamin : 6 min 44 s, parfait. M. le premier ministre, l'autre enjeu que j'aimerais peut-être aborder avec vous, puisque vous dites que vous êtes un homme d'action, et là, donc, j'aimerais vous entendre sur...

La Présidente (Mme Chassé) : ...à la présidence.

M. Benjamin : Donc, oui, monsieur... donc, Mme la Présidente, donc, voilà, ça va être compliqué, mais que voulez-vous.

La Présidente (Mme Chassé) : Bien, jusqu'à ce qu'on m'assure que le ton...

M. Benjamin : Bien, le ton est bon, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Chassé) : Fantastique!

M. Benjamin : Le ton est fantastique, il est excellent.

La Présidente (Mme Chassé) : Yes.

M. Benjamin : Alors, M. le premier ministre nous a dit qu'il est un homme d'action, alors j'aimerais savoir quel est... Il y a une loi qui existe, qui est la loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence des jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État. Est-ce que le premier ministre peut nous dire combien de jeunes, depuis les deux dernières années, donc, ou depuis la dernière année, donc, ont été nommés, donc, sur la gouvernance des sociétés d'État?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, M. le Président...

La Présidente (Mme Chassé) : Mme la Présidente.

M. Legault : Mme la Présidente, excusez-moi, quelle grave erreur. Écoutez, quand on regarde les sociétés d'État, le 31 mars 2018, donc au moment où le Parti libéral formait le gouvernement, il y avait 15 jeunes sur les conseils d'administration. Il y en a aujourd'hui... bien, en date du 31 mars 2020, il y en a maintenant 19. Donc, on a ajouté quatre personnes sur les gouvernances des sociétés d'État.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, dois-je comprendre qu'à ce compte-là, au terme du mandat de la CAQ, donc, il y aura huit personnes, si je me fie... Puisque ça fait deux ans que vous êtes là, donc, il n'y a que quatre personnes qui ont été nommées, donc, probablement, on s'enlignera vers huit personnes. De l'action... donc, on aimerait avoir un peu plus d'action, donc, à ce niveau-là.

Et un autre enjeu qui m'intéresse beaucoup, Mme la Présidente, c'est l'enjeu de l'environnement, et cet enjeu-là préoccupe au plus haut point les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois. J'ai entendu... et avec... le premier ministre en parler avec beaucoup de ferveur, et puis ça m'avait vraiment touché lorsqu'il en parlait, de l'importance, donc, pour lui, pour ses enfants et ses petits-enfants, éventuellement, de laisser une planète plus propre, etc. Sauf qu'on est préoccupés et les jeunes Québécois sont préoccupés, Mme la Présidente, lorsqu'hier, pas plus tard qu'hier, le ministre de l'Environnement n'a pas été en mesure de nous dire ses intentions au sujet de... puisque les rumeurs courent qu'il veut abolir le Conseil québécois de l'eau, lorsqu'on voit la ministre des Affaires...

La Présidente (Mme Chassé) : Le conseil québécois de?

M. Benjamin : Pardon?

La Présidente (Mme Chassé) : Le conseil québécois de?

M. Benjamin : ...de l'eau, de l'eau... lorsqu'on entend la ministre des Affaires municipales intervenir sur le fait que... sur feu l'ancien projet de loi n° 61, donc, que les milieux humides... il faut construire dans les milieux humides. J'aurais pu poursuivre encore sur beaucoup d'orientations de son gouvernement. La question que je pose, maintenant, pour le ministre, au nom de l'ensemble des jeunes Québécoises, des jeunes Québécois, c'est : Quel legs qu'il compte laisser en matière de réduction des GES? Quel legs qu'il compte laisser en matière de protection de l'eau, notre plus grande richesse collective?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, d'abord, le ministre de l'Environnement a confirmé que, cet automne, il va déposer son Plan pour une économie verte. Maintenant, concrètement, on a actuellement six projets de trains, tramways. Évidemment, et puis le député de Viau en parle, on aurait souhaité que le projet de loi n° 61 soit adopté pour accélérer ces six projets, accélérer aussi le prolongement de la ligne bleue à Montréal, mais les six projets de tramway, là, si on réussit à les réaliser rapidement, jamais, au Québec, il n'y aura eu autant d'investissements dans l'est de Montréal, à Laval, en Montérégie, en Outaouais pour le transport en commun.

On est en train, aussi, d'avoir des discussions avec certaines entreprises pour avoir plus de camions électriques puis plus d'autobus électriques au Québec. Je pense que le premier défi qu'on a quand on parle de réduction de GES, c'est d'électrifier nos transports. On a, en plus, des surplus d'électricité, au Québec, on ne produit pas de pétrole, donc c'est un avantage pour l'environnement, pour l'économie, de convertir notre mode de transport vers le transport électrique, puis, bien sûr, le transport en commun.

J'aimerais d'ailleurs que le député de Viau nous explique comment ils ont pu voter contre le projet de loi n° 61, qui accélérerait le projet de prolongement de ligne bleue à Montréal, qui accélérerait la réalisation du projet de tramway dans l'est de Montréal. Pourquoi est-il contre l'accélération des projets de transport en commun?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau, il reste un peu plus d'une minute à votre bloc d'échange.

• (11 h 20) •

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Je crois qu'à ce stade-ci le premier ministre répond de ses crédits, et c'est ce que nous faisons, et je poursuis. Et, quand je parle d'écoanxiété des jeunes, je les mets en lien avec certaines orientations de ce gouvernement. Je pense, entre autres, à l'annulation du programme RénoVert, qui était un programme reconnu et apprécié pour l'amélioration de son efficacité énergétique. Actuellement, il y a le projet de loi n° 44, où il y a l'abolition de TEQ. Donc, quand on parle de réduction des GES, voilà une mesure concrète qui ne va pas dans le sens de l'efficacité, de l'agilité, si on veut vraiment réduire les GES. Alors, qu'est-ce que le premier ministre peut nous dire par rapport à l'écoanxiété et ces orientations de son gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques, en matière de réduction effective et efficace des GES?

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre, en 20 secondes.

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, on a eu, durant la période libérale, une augmentation des GES. Le Fonds vert, qui était supposément géré par un conseil d'administration, a été utilisé par une dizaine de ministères pour à peu près n'importe quel projet. Donc, on va réformer la gestion du Fonds vert puis on va avoir un vrai plan pour réduire les GES.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention, pour son premier bloc, son bloc d'intervention, à la seconde opposition. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la parole est à vous.

Mme Massé : Merci. On parle de combien de minutes?

La Présidente (Mme Chassé) : On parle de 14 min 40 s. Est-ce que vous désirez revenir dans un mode d'intervention, ou je continue à être au centre des conversations? Je vais être au centre des conversations.

Mme Massé : Bien, on va discuter.

La Présidente (Mme Chassé) : C'est bon.

Mme Massé : Merci. Bonjour, M. le premier ministre. Bonjour, tout le monde. Heureuse d'être là pour parler des crédits concernant la jeunesse.

Vous en avez fait mention, c'est sûr, puisque les morts étaient surtout chez les aînés, je pense que c'est normal qu'on ait beaucoup parlé des aînés, la protection, je pense qu'hier j'ai eu l'opportunité de vous questionner, d'échanger avec vous là-dessus.

Aujourd'hui, c'est sûr que, malheureusement, d'une certaine façon, les grands oubliés de cette première phase de crise, c'est les jeunes. Grands oubliés, pourquoi? Bien, c'est parce que le retour à l'école a été difficile, si je parle des enfants. Si je parle des jeunes, bien, encore aujourd'hui, il y a moins d'inscriptions dans les postsecondaires. On ne sait pas comment on va faire ça, on manque d'indications, d'ailleurs, pour la suite des choses. Suivre un cours à distance, quand tu as 19 ans, 18 ans, ce n'est pas facile parce que ta gang... elle est où, ta gang? Bon, ça fait partie du développement humain, on en sait quelque chose. Et je pense qu'avec la deuxième vague qui s'annonce, disons qu'on peut commencer à parler d'une génération COVID, une génération qui va réfléchir l'avenir différemment que nous l'avons fait et même les générations un petit peu plus tôt.

C'est sûr que toute la question de la santé mentale est donc au coeur, inévitablement... Et donc, dans ce sens-là, je vous ai entendu répondre à mon collègue de Viau qu'il y avait des efforts qui avaient été faits parce que les jeunes prennent des canaux parfois différents, et vous avez parlé des groupes communautaires. J'en suis, mais c'est vrai que les 31 millions, de façon générale, a été dans les 6 000 groupes communautaires du Québec. Divisez ça, ça ne fait pas beaucoup.

Moi, ce que j'aimerais, M. le premier ministre, c'est d'avoir un engagement clair de votre part, parce que les jeunes, ils ont des impacts qui ne sont pas qu'aujourd'hui, ils vont être à long terme. Alors, je pense, bien sûr, aux Auberges du coeur, vous l'avez nommé, hein, parce que c'est des jeunes qui se retrouvent sans logement. Alors, c'est parfait, vous avez fait du travail, mais je pense qu'il en reste, il reste du chemin encore à faire par rapport à ça. Mais je pense, bien sûr, aussi aux maisons des jeunes, il y en a partout à travers le Québec. Je pense aussi aux maisons de la famille, parce que ces lieux recommencent à ouvrir et recommencent à offrir des services, notamment au niveau des maisons des jeunes. Je pense qu'il faut donner un effort particulier pour ces groupes communautaires là qui s'adressent de façon spécifique aux jeunes. Est-ce que, là-dessus, je pourrais avoir un engagement de votre part?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, merci, Mme la Présidente. Oui, absolument. Moi, je suis venu en politique puis je suis en politique pour les jeunes, bien sûr, d'abord pour les deux miens, qui ont 26, 27 ans, mais pour tous les jeunes du Québec. On travaille pour eux autres pour essayer de leur laisser un Québec qui est en santé. Et, dans ce sens-là, je suis très conscient, comme l'a dit la cocheffe de Québec solidaire, que, durant la pandémie, on a parlé beaucoup des personnes âgées, entre autres, dans les CHSLD, mais, pour moi, ça a toujours été une priorité, entre autres, le retour à l'école.

Il faut quand même reconnaître, là, que le Québec est la seule province où il y a eu un retour à l'école important partout, sauf dans la CMM. Il y avait un certain risque politique. Il y avait des députés qui s'opposaient à ce retour à l'école, qui craignaient les impacts sur les enfants. Pourtant, ça s'est bien passé. Là, on se prépare, d'ici quelques semaines, à ce qu'il y ait un retour généralisé de tous les enfants à l'école. Je pense, ça va être important pour leur santé mentale.

Mais, oui, il faut faire des efforts. Comme je le disais tantôt, on a augmenté les budgets de Tel-Jeunes, de Tel-Écoute, on a reporté le remboursement de la dette des études et on analyse d'autres projets. Mon adjoint parlementaire continue à parler à Tel-Jeunes. On leur a donné 500 000 \$, mais on va regarder si on peut en faire plus, parce qu'effectivement, malheureusement, il y a une augmentation des appels. On a fait une campagne qui visait juste les jeunes aussi : *Propage l'info, pas le virus*. Merci, on a eu l'aide de beaucoup de jeunes artistes. Et puis, comme je le disais tantôt, pour les plus mal pris chez les jeunes, bien, le travail s'est poursuivi, malgré la pandémie, dans les DPJ, où il

y avait vraiment des listes d'attente qui étaient totalement inacceptables. On a bonifié aussi... Puis je pense qu'on a tous, comme députés, des maisons des jeunes ou des maisons de la famille dans nos comtés, puis on sait ce qu'ils font d'extraordinaire. Donc, on va continuer d'augmenter le financement.

Et, de façon générale, mon adjoint parlementaire est très, très demandant pour les budgets. Puis je vous montre juste un petit peu les budgets du Secrétariat de la jeunesse, là, on a la première partie, qui est la partie libérale, et puis on a la partie depuis que la CAQ est au pouvoir : on a fait passer de 40 millions par année à 60 millions par année les budgets pour aider, entre autres, les organismes jeunes, grâce à mon adjoint parlementaire, qui est très — comment je dirais pour être gentil? — persévérant, oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, allez-y.

• (11 h 30) •

Mme Massé : Merci. Bien, effectivement, on nageait, avant la pandémie, dans les surplus budgétaires, alors j'espère qu'il a réussi à aller chercher 20 millions. Sa persévérance aura capté ça, je dirais.

Ceci étant dit, je pense que, là, on le sait maintenant, avec la deuxième vague qui arrive, les jeunes ont besoin d'un soutien particulier, et que là où le bât blesse, entre guillemets, le plus, c'est au niveau de la santé mentale. Alors là, je me joins à votre adjoint parlementaire pour dire que, dans le fond, on a besoin de plus d'argent pour ces ressources que j'appellerais alternatives que sont les maisons de jeunes, les groupes communautaires, etc.

Mais, vous savez, vous vous rappellerez, M. le premier ministre, qu'en pleine pandémie, alors qu'il n'y avait pas que les jeunes, mais ça les incluait aussi, qui avaient des défis de santé mentale, parce que le télétravail, ça a été un sacré défi pour tout le monde, et le réseau public avait été délesté, il y avait des travailleuses sociales qui travaillaient en CHSLD, pas pour faire leur travail de travailleuses sociales, mais venir aider là où le bât blessait le plus. Je vous vous avais fait la proposition de soutenir un vaste réseau, au Québec, qui s'appelle le Service populaire de psychothérapie, qui sont, dans les faits, des services offerts par des professionnels qui décident de mettre l'épaule à la roue, de ne pas charger le 125 \$ de l'heure qu'ils font en cabinet privé, mais pour soutenir les besoins de la population, dont notamment les jeunes. Parce que, quand on parle de jeunes, là, on ne parle pas juste d'adolescents, là, puis on ne parle pas des enfants, on parle des jeunes, des adultes. Alors, puisqu'on le sait, qu'il y aura des besoins spécifiques, est-ce que vous pouvez vous engager à regarder de ce côté-là? Parce que ces gens-là, ce qu'ils font, c'est extraordinaire, c'est des professionnels, mais, plus que ça, c'est qu'ils acceptent de contribuer. Et moi, je pense qu'une belle façon de soutenir, c'est de soutenir les organismes qui regroupent ces psychothérapeutes-là qui offrent ces services-là. Est-ce que vous pourriez me dire si vous avez l'intention de regarder ce côté-là?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, je prends bonne note, Service populaire psychothérapie. Mais, quand même, je veux quand même donner quelques exemples pour voir qu'il y a des choses, quand même, qui se font. On a donné 482 000 \$ aux Auberges du coeur, on a donné 419 000 \$ à la Fondation Jasmin-Roy, on a donné 455 000 \$ aux maisons des jeunes.

Donc, oui, il y a beaucoup d'organismes, là, j'en ai au moins une dizaine devant moi, mais je suis prêt à regarder, effectivement, parce que, je pense, c'est une bonne idée. Tant qu'on n'aura pas réussi à éliminer les listes d'attente pour les services psychosociaux, bien, c'est important d'avoir des organismes comme Service populaire pour offrir ces services-là. Je vais regarder ça.

Mme Massé : Oui, parce que, on le sait, puis on l'a vu dernièrement dans les médias, il y a des jeunes qui finissent par aller sur l'Internet et trouver, sur l'Internet, des façons simplifiées de se suicider. Alors, peut-être qu'un côté... puis je... il faudrait regarder aussi les services en ligne qui font de la prévention sur l'Internet, parce que, malheureusement, l'Internet, il y a de tout, du meilleur et du pire.

Je vais changer de sujet parce qu'il me reste à peine quelques minutes pour vous parler, bien sûr, de... mon collègue avait commencé, au niveau de l'environnement. En fait, il faut voir que cette génération COVID additionne l'anxiété, et donc on a une grande responsabilité... puis, je le sais, vous avez parlé du projet de loi n° 61... projet de loi n° 61... des éléments qui étaient extrêmement inquiétants, c'est les éléments qui appauvrissaient les filets de sécurité qu'on s'était donnés, tant au niveau démocratique, qu'au niveau d'anticorruption, qu'au niveau de l'environnement. Alors donc, moi, j'ai compris... Vous l'avez retiré vous-même, donc vous en convenez, qu'il y a quelque chose qui n'allait pas dans ce projet de loi là.

Ceci étant dit, on va être très ouverts pour la prochaine étape qui s'en vient, vous l'avez annoncée. Mais surtout, surtout, ce que les jeunes nous disent, hein... je nous rappelle, avant l'arrivée de la crise de la COVID, là, il y avait une crise planétaire, on en a même déclaré l'urgence climatique, ici même, au Parlement. Cette crise planétaire là, elle n'est pas terminée, on l'a bien vu cet été avec l'ensemble de la séquence, je dirais, des canicules qu'on a vues. Et donc ce que ça veut dire, c'est qu'il faut changer les paradigmes. Il faut changer les paradigmes. On ne peut plus faire de l'économie comme avant.

Ça fait que vous avez raison, les tramways, c'est parfait. D'ailleurs, il ne faut pas mettre des bâtons dans les roues dans des projets comme ceux-là, j'en suis, absolument, mais c'est aussi... il faut être fermes sur l'enlignement. C'est ça que les jeunes nous demandent. Pour diminuer leur anxiété, pour faire en sorte qu'ils puissent se voir, dans 20 ans, 30 ans, 40 ans, avec leur famille, ils ont besoin qu'on leur dise : Regardez, vous avez raison, les jeunes, le système économique tel qu'on le faisait, avec l'extractivisme, avec les hydrocarbures, avec le gaz dit naturel qui a des impacts

sur les changements climatiques, il faut que ça change. Ça, M. le premier ministre, j'ai l'impression qu'on n'arrive pas à s'entendre là-dessus. Encore, même sur GNL, vous dites : On ne sera pas tout seuls là-dedans. Non, il faudrait dire : On n'ira pas là. Les jeunes ont besoin qu'on n'aille pas là, parce que, oui, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a besoin de jobs, ça, j'en suis, mais les jeunes ont besoin d'une planète dans 20 ans, 30 ans, 40 ans. Alors, sur ces changements de paradigme, est-ce qu'il y a un espace où vous et moi, on va réussir à trouver une entente, notamment sur la question des hydrocarbures?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bon, d'abord, la cocheffe de Québec solidaire vient de parler du projet de loi n° 61. Bon, je veux quand même rappeler la séquence. On a déposé un projet de loi en fin de session qui avait été écourtée à cause de la pandémie. L'opposition, dont Québec solidaire, nous ont fait des suggestions, on a déposé des amendements. On avait deux choix : travailler avec l'ancien projet de loi et les amendements ou déposer un nouveau projet de loi. On a choisi de déposer un nouveau projet de loi qui va inclure les amendements. Donc, je veux être bien clair, là, on n'a pas changé d'idée, on n'a pas changé d'objectif.

Puis je veux revenir sur les six projets de tramway puis le projet de la ligne bleue. Ce qu'on me dit, concrètement, là, c'est que, si on n'a pas le projet de loi n° 61 ou son équivalent, on parle d'à peu près quatre ans avant de commencer les travaux, quatre ans pour avoir toutes les autorisations. Bon, on peut dire : Ah! bien, on va attendre quatre ans parce qu'il faut bien étudier l'environnement, les expropriations, etc., ou on peut dire : Écoutez, là, il y a une urgence de réaliser ces travaux de transport en commun. Puis, oui, le tramway de l'est de Montréal qui va s'en venir au centre-ville, ça va peut-être déplaire à certains, mais à un moment donné il faut réaliser ces projets-là, même chose avec la ligne bleue, même chose avec le tramway sur la Rive-Sud, à Laval.

Donc là, on a une différence d'opinions. Québec solidaire préfère dire : On garde les lois puis les règlements comme ils étaient. Puis, écoutez bien, là, je ne pense pas que ni Sonia LeBel... c'est-à-dire ni la présidente du Conseil du trésor ni moi, là, on veut retomber dans la corruption qu'on a connue pendant les années libérales. Donc, ça, là, ce n'est pas là qu'on veut aller. Mais ce qu'on veut, c'est qu'on dit : Ça n'a pas de bon sens qu'avant de commencer à construire un tramway ça prenne quatre ans pour avoir les autorisations. Est-ce que le BAPE, par exemple... est-ce qu'on peut réduire la durée du BAPE? Est-ce qu'on est capables de faire ça sur quelques mois plutôt que de faire ça sur quelques années? Nous, on pense que c'est possible de le faire sans réduire les exigences, réduire les délais. J'espère que la nouvelle mouture du projet de loi n° 61 va plaire davantage à Québec solidaire puis qu'on va avoir l'appui de Québec solidaire pour enfin les construire, nos tramways.

La Présidente (Mme Chassé) : Ça conclut le bloc d'échange, M. le premier ministre. Merci. Nous revenons maintenant au député de Viau pour son bloc d'échange avec le premier ministre. Allez-y.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, donc, vous savez, dans plusieurs dossiers... Donc, je porte les dossiers jeunesse ici aujourd'hui. Dans les dossiers environnementaux... je constate aussi et je redoute l'improvisation caquiste aussi dans divers dossiers. Je redoute l'improvisation caquiste. Et aujourd'hui je crois que la réponse que ma collègue vient d'avoir témoigne d'une certaine improvisation. Je pense que, quand on s'engage en matière de lutte contre les changements climatiques, quand on s'engage à laisser un Québec plus vert avec la réduction des GES, on se doit de poser les bons gestes et les bonnes actions.

Mais je veux parler d'éducation, je veux parler au premier ministre d'éducation. Le premier ministre avait parlé de faire de l'obligation de fréquenter l'école jusqu'à 18 ans, un engagement pour contrer le décrochage scolaire, comme l'Ontario. Est-ce que c'est encore une idée qu'il a, un projet qu'il a ou est-ce qu'il a renoncé à cela?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Je n'ai renoncé, Mme la Présidente, à aucune de mes promesses, à aucune de nos promesses électorales. Par contre, il y a une question de priorité. Il y a aussi... il faut comprendre ce qui est arrivé avec la pandémie. Je le disais tantôt, la priorité, c'est de s'assurer que les élèves retournent en toute sécurité à l'école dans les prochaines semaines. Mais, de rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans, je pense que c'est un minimum dans une société du savoir. Donc, on est toujours en accord avec notre promesse, oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Donc, la question que je poserais au premier ministre, Mme la Présidente, donc : Puisque c'est une promesse électorale que M. le premier ministre compte réaliser, quand est-ce que... il est à mi-mandat, quand est-ce qu'il compte la réaliser?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Mme la Présidente, évidemment, avec la pandémie, là, les priorités, concernant leur réalisation, sont en révision, actuellement. Notre première responsabilité dans les prochains mois, c'est la rentrée à l'école, mais c'est aussi la relance économique. On a bien fait jusqu'à présent. Le mois dernier, on a réussi à baisser le taux de chômage

à 9,5 %, alors que, dans le reste du Canada, on est à 10,9 %. Donc, on a mieux réussi notre relance, jusqu'à présent. Mais, 9,5 %, on va tous convenir, même si c'est mieux que dans les autres provinces, c'est inacceptable, donc il faut vraiment s'occuper, entreprise par entreprise, à s'assurer que les jeunes, entre autres, retrouvent les emplois qu'ils avaient.

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Donc, sur la question du travail des jeunes, on y reviendra tantôt, M. le premier ministre. Pour le moment, on va rester dans le champ de l'éducation. Comme vous le savez, donc, la stratégie jeunesse du gouvernement du Québec, un des axes importants, c'est l'axe de l'éducation. Or, plusieurs parents et spécialistes s'inquiètent du risque réel d'une importante augmentation du taux de décrochage scolaire. Quelle est la réponse que vous entendez donner à cet enjeu-là, puisque c'est non seulement un enjeu... C'est un enjeu documenté, c'est un enjeu documenté. Alors, quelle est la réponse que vous comptez donner par rapport à cet enjeu?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, je m'excuse de le répéter, Mme la Présidente, là, mais la priorité, c'est d'abord le retour en classe.

Maintenant, bon, j'ai été ministre de l'Éducation pendant trois ans, c'est un dossier, là, qui, dans mon cœur, aura toujours la première place. Le défi, c'est de mieux s'occuper des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Actuellement, on a à peu près 20 % à 25 % des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, que ça soit autisme, dyslexie, dysphasie, troubles d'attention, etc., et ce qu'il faut, le meilleur remède, la meilleure solution pour que ces enfants-là réussissent, parce qu'actuellement la majorité de ces enfants-là ne réussissent pas à obtenir un diplôme de secondaire V, c'est d'agir tôt. Donc, c'est pour ça que j'ai convaincu un collègue, le ministre délégué à la Santé et Services sociaux, qui était, à Sainte-Justine, spécialiste auprès des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, pour qu'il y ait une évaluation des enfants qui soit faite dès l'âge de deux ou trois ans.

C'est pour ça aussi que, contrairement au Parti libéral, moi, je suis partisan d'offrir la maternelle quatre ans à tous les enfants du Québec, parce que non seulement la maternelle quatre ans permet de donner des services dans la classe, mais aussi permet aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage d'avoir accès à tous les services professionnels des écoles, c'est-à-dire orthophonistes, orthopédagogues, et autres. Donc, je ne sais pas pourquoi le Parti libéral s'oppose à la maternelle quatre ans. Peut-être que le député de Viau, lui, est d'accord avec la maternelle quatre ans. Parce que, quand on est... quand on fait de l'éducation une priorité, la maternelle quatre ans, ça devrait être la priorité.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. J'ai le goût de dire au premier ministre, Mme la Présidente : Lorsqu'on fait de l'éducation une priorité, il faut agir en amont et en aval. Or, la préoccupation que je mets aujourd'hui devant le premier ministre, c'est la préoccupation portée non seulement par les professionnels du milieu scolaire, par les organismes communautaires qui appuient, qui aident les jeunes au niveau de la persévérance scolaire, au niveau du décrochage, sur la forte probabilité qu'un grand nombre, un trop grand nombre, hélas, de jeunes Québécoises et de jeunes Québécois décrochent au niveau scolaire...

Maintenant, ce que j'aimerais savoir : À côté de la pub financée par le gouvernement, à côté de cette publicité, quelles sont les actions concrètes? Puisque le premier ministre se dit un homme d'action, j'aimerais savoir quelles sont les actions concrètes qu'il a posées afin de prévenir le décrochage scolaire suite à cette pandémie que nous vivons tous actuellement encore.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, je pense qu'il y a une précision... il faut peut-être que j'apporte, là. Puis je me rappelle très bien, quand j'étais ministre de l'Éducation, d'avoir eu de la difficulté, au début, à faire le lien entre le décrochage au secondaire puis agir tôt dans les premières années des enfants. Le parcours d'un enfant qui va décrocher, c'est un enfant qui va arriver à l'école avec un certain retard, qui n'a pas toujours été stimulé, qui va avoir de la difficulté, qui va redoubler, qui va perdre ses amis, perdre sa confiance en lui puis qui va attendre l'âge de 16 ans — on espère que ça va devenir 18 — pour décrocher. Donc, il ne faut pas négliger d'agir tôt comme étant probablement la meilleure mesure pour limiter le décrochage scolaire. Évidemment, il y en a d'autres. Le sport à l'école, très important.

Mais, si on parle de la pandémie, bien, la priorité, c'est le retour en classe, d'être présent en classe le plus rapidement possible, et c'est ce que j'ai essayé de faire. Comme je le disais tantôt, on a été la seule province, à l'extérieur de la CMM, à retourner les enfants en classe, ça ne s'est pas fait dans les autres provinces. Puis là il faut le faire pour tous les enfants du Québec, c'est ma priorité des prochaines semaines.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, ce que j'essaie d'expliquer aussi au premier ministre, donc, ce que j'essaie de faire comprendre, c'est que nous sommes actuellement, collectivement, dans une situation particulière, nous sommes dans une situation exceptionnelle. Cette pandémie-là, personne ne l'avait vue venir, avec les effets qu'on

a, actuellement. Et, ce que nous disent les professionnels, ce que nous disent les intervenants en matière scolaire, au niveau de l'éducation, ils nous disent que la pandémie crée un risque aggravant par rapport au décrochage scolaire. Alors, moi, ma question, spécifiquement sur cet enjeu-là : Face au risque aggravant que présente la pandémie par rapport au décrochage, quelles sont les actions que le premier ministre entend prendre pour, justement, éviter d'aggraver le décrochage scolaire?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Mme la Présidente, bon, d'abord, je me rappelle, au printemps, quand on a réouvert les écoles à l'extérieur de la CMM, qu'il y avait certains députés qui s'y opposaient. Je ne sais pas si le député de Viau était pour ou contre le retour en classe, mais, en tout cas, bon, j'aimerais qu'il nous le dise. Mais il reste que le retour en classe, c'est ce qu'il y a de plus important.

Donc, bien sûr, on peut parler des services. La semaine dernière, le ministre de l'Éducation a annoncé un plan pour avoir plus d'orthophonistes, plus d'orthopédagogues, plus d'enseignants pour aider au rattrapage. Le 20 % à 25 % des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, qui ne sont pas allés à l'école depuis le mois de mars, bien, c'est un défi, effectivement, de faire un rattrapage pour ces enfants-là, mais il faut commencer à le faire le plus rapidement possible en classe. C'est ce qu'on va faire.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Et là, cette fois-ci, donc, je vais presque me taire, Mme la Présidente, pour laisser parler un jeune, un jeune de ma circonscription, du quartier Saint-Michel, un jeune membre du Forum jeunesse de Saint-Michel. Alors, il s'appelle Evins Exilhomme, c'est un jeune membre du Forum jeunesse de Saint-Michel et qui aimerait poser la question suivante au premier ministre. Sa question, M. le premier ministre : «M. le premier ministre, la rentrée, la semaine prochaine, se fera à distance dans plusieurs cégeps. Comment feront les jeunes qui sont à leur première année s'ils n'ont pas d'ordinateur, un espace calme pour étudier et se concentrer?» C'est sa question.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre, allez-y.

M. Legault : Oui, M. le Président... Mme la Présidente — je m'excuse, je vais finir par y arriver, là, je viens juste de faire des crédits avec un président, donc je vais m'habituer.

La Présidente (Mme Chassé) : Je ne prends pas ça personnel.

M. Legault : Merci. Bon, évidemment, quand on parle des cégeps, des universités, bon, pour être passé par là, vous vous rappelez tous des amphithéâtres avec des centaines de personnes collées les uns sur les autres, on ne peut pas penser que ça soit possible de le faire. Donc, ce qu'on a demandé et ce que la ministre de l'Enseignement supérieur a demandé à nos cégeps, nos universités, c'est d'avoir un équilibre entre les présences puis l'enseignement à distance. Puis on leur a demandé, aussi, de porter une attention particulière aux étudiants qui arrivent d'un nouveau niveau, c'est-à-dire les étudiants qui arrivent au cégep, qui passent du secondaire au cégep, et les étudiants qui passent du cégep à l'université, parce que, le député de Viau a raison, il y a un défi particulier pour ceux qui commencent le cégep ou ceux et celles qui commencent l'université. Donc, on a demandé aux dirigeants de nos établissements de porter une attention particulière pour qu'il y ait de la présence le plus possible au cégep, à l'université, chez les nouveaux étudiants qui commencent. Donc, évidemment, on essaie, avec les contraintes que nous amène ce virus, de faire ce qu'il y a de mieux pour les jeunes, mais ça pose des problèmes quand même, et on essaie de trouver un équilibre.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, il reste combien de temps?

La Présidente (Mme Chassé) : Oui, sept minutes.

M. Benjamin : Sept minutes, merci. Alors, je pense qu'on va revenir sur l'éducation, mais je voulais vous parler d'un groupe de jeunes dont on ne parle pas assez, je crois, et je pense que vous allez être d'accord avec moi, M. le premier ministre, c'est les jeunes travailleurs, les jeunes travailleurs. Vous en avez parlé tout à l'heure, et les derniers chiffres que j'ai, dans le cas des jeunes du Québec, juin 2020, de Statistique Canada, sur le taux de chômage : 23,2 %. 23,2 %.

Maintenant, je crois qu'on peut s'entendre là-dessus, que nous avons... nous devons faire plus pour nous assurer que les jeunes puissent... celles et ceux qui veulent travailler, qui peuvent travailler, puissent le faire. Est-ce que vous avez une orientation? Est-ce que vous avez une planification? Comment... Qu'est-ce que vous comptez faire pour contrer cette augmentation fulgurante du taux de chômage chez les jeunes, M. le premier ministre?

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le député de Viau a raison, les jeunes travailleurs ont été plus touchés que l'ensemble des travailleurs suite à la pandémie. Évidemment, on a mis en place un certain nombre de mesures pendant

la pandémie, rappelons-nous les primes qu'on donnait aux employés des services essentiels. On a vu aussi le gouvernement fédéral offrir ce qu'on a appelé la PCU, donc le 2 000 \$ par mois pour les jeunes travailleurs, entre autres, qui avaient perdu leur emploi.

Le défi numéro un qu'on a actuellement, c'est la requalification. On a des secteurs... Moi, je suis confiant que, dans la majorité des secteurs, les emplois qui existaient avant la pandémie, d'ici un an, devraient être retrouvés dans la majorité des secteurs, donc, incluant les emplois pour les jeunes. Par contre, il va y avoir des difficultés dans certains secteurs. Je pense, entre autres, à la restauration, l'hôtellerie, de ce côté-là, on a un défi de requalifier ces gens-là.

Jean Boulet travaille très fort. On sait qu'il y a beaucoup de demandes, entre autres en informatique, beaucoup de demandes dans le secteur de la santé, beaucoup de demandes dans le secteur de la construction. Donc, ce qu'on essaie de faire, c'est de requalifier les personnes, entre autres les jeunes travailleurs qui étaient dans des secteurs... qui, dans la prochaine année, ne verront pas, malheureusement, leur emploi.

M. Poulin : Est-ce que je peux compléter?

La Présidente (Mme Chassé) : Est-ce qu'on autorise... Il faut...

M. Benjamin : Oui, rapidement.

La Présidente (Mme Chassé) : On autorise l'adjoint parlementaire à... M. le premier ministre, vous autorisez votre adjoint parlementaire à prendre la parole?

M. Legault : Bien oui.

La Présidente (Mme Chassé) : Fantastique.

M. Poulin : Merci, M. le premier ministre. Je salue la députée de Gaspé, le député de Viau également, et les gens du Secrétariat à la jeunesse qui nous accompagnent.

J'aurais beaucoup de choses à dire. Malheureusement, la formule des crédits ne nous le permet pas, cette année. Mais les carrefours jeunesse-emploi sont superimportants, M. le député de Viau, pour répondre aux changements qu'on a vécus au cours des derniers mois. On est déjà, avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à une révision du financement pour faire que chaque jeune au Québec puisse avoir des services dans les carrefours jeunesse-emploi, tel qu'ils le veulent. Vous n'êtes pas sans savoir que, dans les dernières années, ce n'était pas possible. C'est pour ça qu'on est en train de réviser le financement, et c'est une force de frappe qui est très importante pour nous.

Puis je me permets, parce que je sais que ça vous tient à coeur, M. le député de Viau... le sommet pour la communauté des jeunes noirs, je me suis rendu au forum, en début d'année, et, au Secrétariat à la jeunesse, on va continuer de les supporter parce qu'il y a des enjeux d'employabilité très spécifiques qu'ils nous ont partagés. Puis je peux vous dire qu'on est des alliés, déjà, à ce niveau-là, et on va continuer de l'être également.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Donc, je remercie M. le député, donc, de Beauce-Nord...

La Présidente (Mme Chassé) : Sud.

M. Benjamin : ...de Beauce-Sud, Beauce-Sud, donc, pour ces éléments de réponse. Mais, sur l'enjeu de la requalification, donc, qui est l'enjeu, donc, que le premier ministre nous a dit qui était une des pistes, j'ai entendu parler de plusieurs secteurs. Et je reviens encore à mes études de crédits hier, où je soumettais, donc, au ministre de l'Environnement, cette étude réalisée par environnement compétences, qui nous disait clairement : Dans des secteurs... C'est un secteur porteur, le secteur de l'environnement, un secteur où il y a pénurie de main-d'oeuvre. On parle d'études réalisées en mai 2020, des études qui sont récemment réalisées et qui soulignent à grands traits la sous-représentation des jeunes dans ce secteur-là, que ce soit au niveau de l'eau, par exemple — c'est une étude réalisée par EnviroCompétences — ou encore une autre étude sur le centre... les matières résiduelles, qui recèle qu'il n'y a pas d'action... il n'y a pas assez d'actions qui ont été entreprises pour attirer des jeunes vers ces secteurs-là, ce sont des secteurs qui sont obligés d'aller chercher de la main-d'oeuvre, de la qualification à l'extérieur du Québec, à l'étranger, sur la scène internationale.

Alors, M. le premier ministre, ce que j'aimerais vous demander : Est-ce que... Quelles sont... Vous nous avez parlé du travail que fait votre ministre du Travail. Est-ce que vous ne pensez pas, sur l'enjeu de la question des jeunes travailleurs, qui est un enjeu crucial, justement, actuellement, pour le développement économique du Québec, pour la relance économique, qu'il faille avoir un chantier, un chantier où, justement, on pourrait regarder de manière plus large quels sont les facteurs reliés à cet enjeu-là pour inclure davantage de jeunes travailleurs?

La Présidente (Mme Chassé) : Il reste deux minutes au bloc d'échange. M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. Legault : Oui. Je ne suis pas... Est-ce que vous parlez des jeunes travailleurs en environnement?

M. Benjamin : Des jeunes travailleurs en environnement, où les deux études d'environnement compétences font état du fait qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre — on parle d'études réalisées en mai 2020, les deux études — manque de professionnels, donc, au niveau de l'eau et au niveau des matières résiduelles.

La Présidente (Mme Chassé) : 1 min 30 s, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, les études que j'ai vues, où on regardait les pénuries de personnel, il y avait surtout trois secteurs : l'informatique, la santé, la construction. Bon, peut-être qu'il y a une pénurie, mais moins grande, dans le secteur de l'environnement, c'est quelque chose que je vais regarder.

Évidemment, l'environnement, au sens large, ça doit devenir une priorité. On sait que, dans la stratégie jeunesse 2016-2021, il n'y avait pas un axe sur l'environnement. Mon adjoint parlementaire s'est assuré puis m'a dit : Dans la stratégie 2021-2026, il y aura un axe, donc, une section complète sur l'environnement.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. M. le député de Viau, 45 secondes.

M. Benjamin : Merci. Parlant, justement, de la Stratégie action jeunesse, je pense... est-ce que je peux vous demander, M. le premier ministre — une facile — quand est-ce que... c'est pour quand, le lancement de la nouvelle Stratégie action jeunesse?

M. Legault : Bien, écoutez, nous autres aussi, on est fébriles, on a hâte de l'annoncer. Bon, comme je le disais, il y a une stratégie 2016-2021 qui était la stratégie libérale. Il y aura une stratégie 2021-2026 où on va ajouter l'axe de l'environnement puis on va ajouter aussi un axe culture, donc il va y avoir deux axes supplémentaires. Je pense que, d'ici le début... d'ici le printemps 2021, la nouvelle stratégie va être déposée. Je le disais tantôt, déjà, nos crédits...

La Présidente (Mme Chassé) : En concluant.

M. Legault : ...sont passés de 40 à 60 millions. Puis je sais que l'adjoint parlementaire trouve que ce n'est pas assez, une augmentation de 50 %, là, donc on continue les discussions.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. Ça termine... ça conclut le bloc d'échange... le deuxième bloc d'échange avec l'opposition officielle. La parole est maintenant à la députée de Gaspé. Allez-y.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. D'abord, je tiens à saluer M. le premier ministre, son adjoint parlementaire, député de Beauce-Sud, et l'ensemble, finalement, des employés du Secrétariat à la jeunesse, et les nombreux organismes jeunesse qui vous accompagnent dans votre travail, également les collègues des oppositions.

Alors, dossier jeunesse, c'est large. Il y a de ces dossiers au national, comme la jeunesse, comme la condition féminine, dont je suis responsable également, dont parfois on a l'impression que ceux qui pilotent, qui sont en charge de ces dossiers-là ne s'impliquent pas nécessairement dans tous les enjeux qui concernent spécifiquement, dans le cas qui nous concerne ici, les jeunes.

Il y a un dossier que je ne peux pas passer sous silence, aujourd'hui, parce qu'il me préoccupe au plus haut point, et c'est la preuve, parce que je l'adresse ici devant vous, M. le premier ministre, ce dossier-là, c'est celui du manque de places en garderie. Je pourrais certainement parler au nom de bien des circonscriptions, aujourd'hui, en évoquant cet enjeu-là, mais je vais me concentrer sur la ville de Gaspé. Il y a une liste d'attente de 185 enfants, Mme la Présidente, 185 enfants, puis là je ne parle pas de la région de la Gaspésie, je ne parle pas du comté de Gaspé — ça peut, des fois, être mêlant, là — je parle ici de la ville de Gaspé. Puis ça, c'est bien avant la pandémie, M. le premier ministre. Donc, derrière ces 185 enfants là, il y a des parents, il y a des jeunes adultes dans la fleur de l'âge qui ont dû mettre leur carrière en veille très longtemps, que leurs carrières sont en péril, même, parce qu'ils sont sur des congés sans solde qui vont prendre fin, qui sont — c'est des femmes, majoritairement — sans salaire, qui sont retenus au foyer, qui rêvent d'avoir... qu'ils puissent offrir une éducation, là, à leurs enfants, la meilleure éducation possible. Ces femmes-là sont angoissées, et ont peur pour leur avenir professionnel, et se sentent à bout de ressources et abandonnées par le système.

Là, je vous épargne, M. le premier ministre, tous les troubles que ça occasionne sur le marché du travail en pleine pénurie de main-d'oeuvre, puis une région qui essaie, je vous le rappelle, d'attirer des nouvelles familles pour y vivre. Alors là, ma première question, ce serait de savoir, M. le premier ministre, est-ce que cet enjeu-là vous paraît grave, à vos yeux. Est-ce que c'est... est-ce qu'on en comprend l'ampleur, de la gravité d'un tel enjeu?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

• (12 heures) •

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, oui, c'est un enjeu important, les places pour les enfants. D'ailleurs, on l'a vu pendant la pandémie, comment ça pouvait être difficile, quand les CPE et les garderies sont fermés, de pouvoir continuer à fonctionner comme société. On a, grâce à la présence des CPE, réussi, au Québec, quelque chose qui est unique, un taux de participation qui est à peu près égal entre les femmes puis les hommes au marché du travail.

Maintenant, il manque de places dans le réseau des CPE. Mon collègue le ministre Lacombe a commencé à annoncer des places depuis un an et demi. Et évidemment... bon, puis je sais que le Parti québécois n'est pas d'accord avec les maternelles quatre ans, mais l'ouverture des maternelles quatre ans va libérer des places de CPE. À partir du

moment où on ouvre des classes pour les enfants de quatre ans qui, actuellement, sont dans des CPE ou des garderies, bien, ça va libérer des places.

Mais notre objectif, c'est que tous les enfants de moins de cinq ans aient accès à une place soit dans une garderie soit dans une maternelle quatre ans. Donc, on a déjà progressé depuis un an et demi, puis on va continuer de le faire au fur et à mesure du mandat.

La Présidente (Mme Chassé) : Mme la députée de Gaspé

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais rappeler, ici, qu'on ne pourra pas régler une liste d'attente de 185 enfants avec les maternelles quatre ans. Il n'y a pas 185 enfants de quatre ans, là, qui vont permettre au réseau, là, d'avoir un second souffle, là, à Gaspé même. Cette liste-là, elle était de 150 enfants avant la pandémie, en janvier 2020, et là on se retrouve à 185 enfants, actuellement. Ça ne fait qu'augmenter.

Le ministre de la Famille est en train d'annoncer des projets, mais m'a confirmé... parce que j'ai eu plusieurs représentations de faites auprès du ministre de la Famille et également de la région de la Gaspésie, et puis il n'y a pas de solution, aucune solution d'amenée. Et en plus on me dit : Vous êtes verts sur la... la zone de la Gaspésie est verte dans la mise à jour, la dernière mise à jour du ministère de la Famille, c'est-à-dire que l'offre et la demande balancent. Moi, ça me préoccupe énormément, parce que j'ai peur que la prochaine mise à jour dise encore que Gaspé n'est pas une zone à risque et n'aura pas de projet d'appels.

Alors, je demande vraiment l'engagement du premier ministre sur ce dossier-là, qui est responsable de la jeunesse, parce qu'il doit prendre sous son aile le dossier de Gaspé. Pour moi, c'est vraiment important qu'on ait un engagement clair, parce qu'on ne s'en sortira pas. C'est une question de développement économique, relance économique. C'est le frein majeur, à Gaspé, présentement. J'ai besoin de l'appui du premier ministre dans ce dossier-là.

M. Legault : Bien, écoutez, je prends l'engagement, effectivement, de voir avec le ministre de la Famille la situation spécifique de Gaspé. Il manque 185 places, selon la députée. Elle a raison, on ne pourra pas tout régler les problèmes avec la maternelle quatre ans. Donc, je vais revoir puis je vais demander au ministre de la Famille de communiquer avec la députée de Gaspé pour voir où on en est dans le dossier de ces 185 enfants, à Gaspé, qui n'ont pas accès à une place de garderie.

La Présidente (Mme Chassé) : Mme la députée de Gaspé, poursuivez.

Mme Perry Mélançon : Bien, merci, merci, M. le premier ministre, parce qu'effectivement je pense que le mandat du Secrétariat à la jeunesse, il est clair, c'est de favoriser l'employabilité, la conciliation travail-famille chez les jeunes, donc c'est un travail qui doit se faire de pair avec le ministre de la Famille. Je suis donc très contente d'entendre cette réponse aujourd'hui. Je pense, ça va donner un second souffle et un peu d'espoir à nos à peu près 185 femmes de Gaspé qui sont en détresse.

Alors, je vais poursuivre, disons, sur la même lancée que mes collègues. C'est certain qu'on ne peut pas passer à côté des gros enjeux majeurs de la jeunesse. La génération COVID-19 — maintenant, on a un terme pour cette génération-là — c'est assez triste de voir ce qui se passe, parce qu'ils ont été... ils ont subi de plein fouet les conséquences de l'arrêt et du ralentissement des activités. Alors, il y a même une étude qui confirme que 30 % des étudiants pourraient abandonner leurs études postsecondaires et le tiers des adolescents vivent une détresse psychologique liée au confinement.

La ministre McCann, depuis sa nomination, n'a pas donné de directives aux établissements concernant la pédagogie, les cours à distance, les cours en présentiel et, même, a été interpellée pour des coûts fixes qui se retrouvaient sur les factures des étudiants, alors que ce ne sont pas des services qui étaient donnés, là, par les établissements scolaires. Donc, il y a vraiment... on arrive à l'aube... ça commence, les cours, là, présentement, pour les études postsecondaires, et on sait que la précarité financière est un facteur majeur du décrochage scolaire. Alors, j'aimerais savoir c'est quoi, les mesures pour éviter le décrochage scolaire. On en a parlé, mais, si on pense à la précarité financière, l'endettement des étudiants, est-ce qu'on pourrait avoir encore des précisions à ce niveau-là?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, bon, évidemment, je répète ce que j'ai dit tantôt, la priorité pour aider les enfants puis les jeunes qui ont des difficultés puis qui ont vécu un moment difficile entre le mois de mars... Dans le fond, quand on regarde ça, de ne pas avoir été à l'école entre mars et septembre, c'est six mois, c'est énorme. Puis on se rappelle... en tout cas, moi, je me rappelle que, quand on avait deux mois de vacances l'été, des fois on arrivait en septembre, on ne se souvenait plus de ce qu'on avait appris jusqu'au mois de juin, donc imaginez-vous six mois. C'est vraiment critique, comme situation, c'est pour ça que j'ai tant insisté pour le retour à l'école. Puis je me rappelle la députée du Parti québécois, de Joliette, qui s'opposait au retour à l'école. Je dis juste ça.

Mme Perry Mélançon : J'aimerais savoir où est-ce que ça a été indiqué spécifiquement, là, ce que vous prêtez comme intentions à ma collègue, mais, bon, on n'ira pas sur ce sujet-là.

M. Legault : Bien, il y a eu plein d'interventions publiques de la part de la députée de Joliette, porte-parole en éducation, qui s'opposait puis qui faisait peur un petit peu au monde sur le retour à l'école. En tout cas, bref, je tourne la page.

Mais ce qu'on a besoin, évidemment, pour ces jeunes, c'est du rattrapage. Donc, la semaine dernière, le ministre de l'Éducation a annoncé que, pour le 20 %, 25 % d'enfants qui ont des difficultés... Puis là on n'a pas besoin de mettre des ressources à ne plus finir sur l'évaluation puis la bureaucratie. Donc, j'étais très content que le ministre annonce qu'on va pouvoir donner les services sans être obligés d'avoir, avant, une évaluation professionnelle qui vient confirmer qu'il y a un trouble d'apprentissage. On va pouvoir tout simplement donner les services, donc orthophoniste, orthopédagogue.

Il faut effectivement s'occuper des jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage, poursuivre le développement de la maternelle quatre ans, même si le Parti québécois est contre. Je pense que c'est important d'agir tôt. Ces enfants-là, quand on s'en occupe, on dit — il y a un fameux livre qui a été écrit, *Tout se joue avant 6 ans* : Une intervention avant six ans est 10 fois plus efficace qu'une intervention après six ans. Donc, maternelle quatre ans, très important, j'invite la députée de Gaspé à en jaser avec la députée de Joliette.

La Présidente (Mme Chassé) : Merci, M. le premier ministre. Allez, Mme la députée de Joliette... non, de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : La députée de Joliette avait des inquiétudes sur les modalités, mais ne s'est jamais opposée, là, au retour en classe, alors sachez-le.

M. Legault : C'est bon.

Mme Perry Mélançon : Et là moi, je ne parle plus des enfants, là, c'était dans la question d'avant. Là, je vous parle de précarité financière, surtout, là, l'endettement chez les jeunes. Ce n'est pas juste le retour en... Le problème existait avant la fin des classes, là. Puis là le retour, c'est une bonne chose, selon le premier ministre, mais il y a quand même encore des enjeux, là. Précarité financière, est-ce qu'on a des engagements, des mesures qui vont venir réduire le fardeau financier pour les étudiants qui veulent apprendre mais qui ne veulent pas s'endetter pour le restant de leurs jours? Parce qu'on n'a pas tous la même chance dans la vie, alors je veux parler en leur nom.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, j'ai le goût, presque, Mme la Présidente puis Mme la députée de Gaspé, de vous donner un scoop, là, hein, donc je vous annonce que la ministre de l'Enseignement supérieur va faire une annonce importante pour réduire l'endettement des étudiants au cours des prochains jours. Donc, comme ils disent en anglais, «stay tuned».

Mme Perry Mélançon : Bonne nouvelle. O.K., merci. Bien, on a très hâte de voir ça, et on commentera en temps et lieu, voir si c'est une annonce majeure et révolutionnaire.

Accès au sport, vous en avez parlé, que c'est une façon aussi pour le décrochage scolaire. Je vais aller rapidement, parce qu'on a parlé beaucoup de relance économique en parlant d'infrastructures, ligne bleue. Je n'irai pas sur la ligne bleue puis je ne veux pas en entendre parler en ce moment. Je veux plutôt... Il y a 620 demandes, présentement, qui sont en analyse pour le PAFIRS, ça, c'est le Programme pour l'aide financière aux installations récréatives et sportives, et là moi, je voyais là une occasion de relancer l'économie et, en plus, d'aider les jeunes à s'accrocher au sport et à réduire les problèmes de santé mentale durant la COVID. Je n'ai pas saisi pourquoi on n'est pas allés en ce sens-là. Alors, peut-être que le premier ministre pourra répondre à cette question-là, parce que ça a probablement été décidé dans les hautes instances, tout ça.

M. Legault : Oui, bien, ce n'est pas encore... Oui, Mme la Présidente, ce n'est pas encore décidé, mais effectivement on a des discussions avec la ministre responsable des Sports, ministre déléguée à l'Éducation, qui a reçu, effectivement, plus de 1 milliard de dollars de demandes en vertu du PAFIRS, donc, pour avoir toutes sortes d'installations : il y a des piscines, des arénas, des pistes de course et tout ce qu'on voudra, et, bon, il y a des dossiers que c'est juste avec les écoles, il y a d'autres dossiers, c'est avec les municipalités. Encore là, sans sortir un gros scoop, on va aider beaucoup les municipalités au cours des prochaines semaines, puis il y aura...

Mme Perry Mélançon : ...prochaines semaines...

• (12 h 10) •

M. Legault : Pardon?

Mme Perry Mélançon : Bien, il y a beaucoup de gens qui attendent ça, 620 demandes. Donc, est-ce qu'on a une date, un autre scoop?

M. Legault : Oui, oui, c'est dans les prochains jours, les prochaines semaines, mais effectivement il y a une opportunité, un peu comme le projet de loi n° 61, de devancer la construction d'infrastructures sportives. Moi, j'y crois, le sport pour améliorer la réussite scolaire. D'ailleurs, on va ajouter du temps dans les écoles secondaires. On est en train, déjà, de le faire, entre autres, pour le sport et les arts. Donc, je comprends très bien, là, qu'on atteint deux objectifs si on bonifie l'aide pour les installations sportives. Puis je peux vous dire que, un peu comme mon adjoint parlementaire en Jeunesse, on a une ministre du Sport qui me talonne pour qu'on augmente le budget qui va être réservé pour les installations sportives, puis on devrait annoncer ça dans les prochaines semaines.

Mme Perry Mélançon : Donc, ce programme-là, vous m'annoncez qu'il sera bonifié, éventuellement? Parce que la demande est trop élevée puis vous ne pourrez pas aller aider le maximum de gens, là, avec ce qui est sur la table.

La Présidente (Mme Chassé) : ...secondes au bloc d'échange.

M. Legault : Il y a plusieurs façons de bonifier le financement d'installations sportives, ça peut être par les municipalités ou par les centres de services. Donc, on est en train de regarder différents scénarios pour plus aider à construire ces installations.

Mme Perry Mélançon : Merci.

La Présidente (Mme Chassé) : Bravo! Merci, Mme la députée de Gaspé. Alors, nous revenons, pour le dernier bloc d'échange, avec l'opposition officielle. M. le député de Viau, la parole est à vous.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. À ce stade-ci, j'aimerais parler ou échanger avec le premier ministre sur un enjeu important : l'équité intergénérationnelle. M. le premier ministre aime beaucoup parler du bilan libéral, et je vais essayer de lui faire plaisir, je vais lui en parler un peu. C'est un gouvernement libéral qui a mis en place les piliers de l'équité intergénérationnelle à travers le Fonds des générations, M. le premier ministre, en 2006. C'est un gouvernement libéral qui a mis en place la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques en 2007, M. le premier ministre. C'est aussi un gouvernement libéral qui a mis en place cette loi que nous venons de discuter, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence des jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État. Je pourrais continuer, mais ce que je constate, actuellement, c'est que l'iniquité intergénérationnelle est l'éléphant dans la pièce dont on évite de parler. Alors, au nom des générations actuelles et futures, M. le premier ministre, pouvez-vous nous expliquer qu'est-ce que vous faites, actuellement, pour travailler sur le dossier de l'équité intergénérationnelle?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, c'est une question, effectivement, qui me fait plaisir. Je suis certain que ça fait plaisir aussi à mon directeur de cabinet, dont le surnom est non pas «Koskinen» mais «Koskidette», parce que, lorsqu'il était président de Force Jeunesse, c'était le dossier numéro un. Même chose pour notre ministre à l'Éducation, qui a été aussi président de Force Jeunesse, qui ont convaincu, entre autres, le Parti libéral d'adopter le projet de loi sur le Fonds des générations, avec lequel je suis totalement d'accord. On était dans une situation, depuis longtemps, où la dette du Québec, en pourcentage du PIB, était beaucoup plus élevée au Québec que dans les autres provinces. Heureusement, grâce aux efforts de tout le monde, incluant des gouvernements libéraux, je le dis, on a atteint aujourd'hui à peu près la moyenne canadienne, quand on regarde la dette en pourcentage du PIB. Donc, la situation s'est améliorée, elle n'est pas réglée.

Bon, on l'a dit, cette année, malheureusement, on va avoir à peu près 15 milliards de déficit, ce qui est quand même moins que ce qu'on voit dans les autres provinces, toutes proportions gardées, puis on se donne cinq ans pour revenir à l'équilibre budgétaire. Mais, dans les états financiers du gouvernement, on va continuer d'avoir un versement annuel de 2,5 milliards, 3 milliards par année au Fonds des générations. Je pense, c'est important qu'on laisse à nos jeunes, à nos enfants puis nos petits-enfants, une situation financière équitable, parce qu'il y a effectivement un problème d'équité. Si aujourd'hui on dépense de l'argent avec la carte de crédit de nos enfants, bien, il y a un problème d'équité intergénérationnelle, puis j'ai du monde autour de moi qui me rappelle ça constamment, et c'est quelque chose qui m'interpelle. Donc, je veux être très clair, là, on va garder le Fonds des générations puis on va tout faire pour revenir à l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Vous avez évoqué Force Jeunesse. J'allais dire : C'est une organisation, donc, qu'il y a des gens autour de la table, sans les nommer, qui connaissent très bien. Alors, justement, une des questions de Force Jeunesse que je vous sou mets, M. le premier ministre : «À défaut d'avoir un plan ou une intention de régler ce dossier-là, est-ce que vous vous engagez — prenons le domaine de la santé, par exemple — à prendre ce dossier au sérieux afin de mettre un comité d'experts pour réfléchir au financement des soins de santé?»

M. Legault : Bon, écoutez, c'est une question vaste, là, je pourrais vous en parler pour quelques heures.

M. Benjamin : Nous n'avons que 20 minutes.

M. Legault : Oui, je comprends. Mais, vous savez, le problème avec la santé, c'est que, pour offrir les mêmes services, il faut augmenter les budgets de 5 %, 6 % par année. Pourquoi ça augmente plus vite que l'inflation? Bien, à cause des impacts du vieillissement de la population, à cause des nouveaux médicaments puis à cause des nouvelles technologies.

Avec le Conseil de la fédération, ce sera l'enjeu principal — vous savez qu'à partir du mois de septembre, c'est moi qui serai le président du Conseil de la fédération — donc, pour toutes les provinces, et, on s'est déjà entendus, il

va y avoir une rencontre au mois de septembre pour revendiquer auprès du gouvernement fédéral une augmentation des transferts en santé, parce qu'on a une situation, actuellement, où on a une dépense, la santé, qui augmente de 5 %, 6 % par année, qui a déjà été financée 50-50 entre les provinces puis le fédéral, qui, aujourd'hui, est financée 80 % par le Québec puis 20 % par le fédéral. Donc, étant donné qu'on envoie des impôts et à Ottawa et à Québec, ce n'est pas normal que le fédéral se soit désengagé autant du financement de la santé. Puis, tant qu'on n'aura pas une meilleure contribution du gouvernement fédéral, ça sera difficile de garder un équilibre, parce que l'argent qu'on met en santé, indirectement, si on veut atteindre l'équilibre budgétaire, c'est de l'argent qu'on ne peut pas investir en éducation. Pourtant, l'éducation devrait être la priorité de notre société. Donc, il y a vraiment, là, tout un défi avec le financement de la santé. Il faut qu'il y ait une plus grande contribution du gouvernement fédéral pour faire face à ce défi majeur que toutes les sociétés ont. C'est le même problème en Ontario, c'est le même problème dans les autres provinces.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Je compte utiliser, peut-être, le reste de mon temps pour poser des questions venant de groupes, parce que je pense que, quand nous sommes là, nous représentons chacun nos circonscriptions, mais nous portons les dossiers, nous parlons aussi au nom des organisations et des organismes.

Une première question du ROCAJQ. Le ROCAJQ, M. le premier ministre, compte 64 organismes membres qui rejoignent annuellement environ 300 000 jeunes aux parcours de vie différenciés. C'est un organisme qu'on retrouve un peu partout, avec des organismes affiliés, dans nos régions. La première question : «Considérant les choix budgétaires que votre gouvernement devra prendre dans les prochains mois et les prochaines années, considérant le manque à gagner estimé à 370 millions de dollars pour les organismes communautaires en santé et en services sociaux, est-ce que le gouvernement a l'intention de répondre aux demandes des organismes communautaires se finançant au PSOC, c'est-à-dire augmenter le financement à la mission des groupes communautaires, indexer les subventions sur la base de la hausse des coûts et assurer l'équité dans le financement des traitements et des groupes?»

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bon, oui, effectivement, je connais cet organisme, et puis, bon, ça me rappelle des bons souvenirs, quand j'ai organisé, avec Lucien Bouchard, le Sommet du Québec et de la jeunesse, et c'est d'ailleurs là que j'ai rencontré mon actuel directeur de cabinet, qui était, à l'époque, président de Force Jeunesse.

Et je comprends que le ROCAJQ demande une plus grande augmentation du financement des organismes communautaires. Déjà, on a augmenté le financement des organismes communautaires. Bon, je comprends qu'il voudrait un 300, un 400 millions additionnels, mais là on revient à la question qu'on avait tantôt. Si on ne veut pas avoir de déficit, si on veut être capables de laisser des états financiers, une situation financière en bonne santé aux jeunes, bien, je souhaiterais peut-être que le député de Viau me donne une indication d'où je pourrais trouver ce 370 millions de dollars.

• (12 h 20) •

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, en attendant, vous êtes le premier ministre. Vous êtes un homme d'action, c'est ce que vous nous avez dit, et ce que nous attendons de vous, c'est de l'action dans ce dossier-là, dans le soutien aux organismes communautaires autonomes jeunesse.

Une deuxième question, du ROCAJQ toujours : «Considérant les choix budgétaires que le gouvernement devra prendre dans les prochains mois et les prochaines années, considérant le manque à gagner de 83 millions de dollars estimé par les organismes communautaires autonomes jeunesse, est-ce que le gouvernement a l'intention d'augmenter le financement des organismes communautaires autonomes jeunesse, qui rejoignent des centaines de milliers de jeunes chaque année?»

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bien sûr, on souhaiterait augmenter le financement. La priorité, ça demeure de bien financer le réseau de l'éducation. Je pense, c'est le meilleur investissement qu'on ne puisse pas faire pour les jeunes au Québec. Je ne veux pas qu'on reste trop longtemps en situation de déficit pour ne pas laisser aux jeunes une carte de crédit pleine. Donc, oui, mais en même temps tout est une question d'équilibre.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Une autre question, cette fois-ci d'un organisme que vous connaissez très bien. Vous avez parlé tout à l'heure du Sommet du Québec et de la jeunesse. Je pense qu'on s'est manqués de peu, M. le premier ministre, parce que j'y étais aussi, au Sommet du Québec et de la jeunesse, comme jeune, donc, à l'époque, donc, voilà. Mais cette question, cette fois-ci...

M. Legault : Ça ne rajeunit pas personne, ça.

M. Benjamin : Ça ne rajeunit pas personne, en effet. Force Jeunesse, un organisme que vous connaissez très bien, une question de Force Jeunesse, encore, M. le premier ministre : «Afin de s'assurer que l'ensemble des jeunes ait accès aux ressources en matière de santé mentale au Québec, le gouvernement est-il prêt à faire face à ce problème en ajoutant la psychothérapie dans la liste des services assurés par la RAMQ?»

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Écoutez, j'en ai parlé tantôt, quand on veut garantir un service, il faut s'assurer qu'on ait la main-d'oeuvre pour garantir un service. Dans un monde idéal, oui, la réponse, ça serait oui, mais on a tout un défi en santé mentale. On a déjà commencé à augmenter les budgets en santé mentale, mais je suis très conscient qu'on doit en faire plus. Puis il n'y a rien qui m'arrache plus le coeur quand j'entends un jeune qui ne reçoit pas tous les services puis que, parfois, ça mène jusqu'au suicide. Il faut effectivement travailler sur la santé mentale, il y a beaucoup de jeunes qui vivent des problèmes d'anxiété, des problèmes de dépression, des problèmes de toutes sortes. Donc, oui. Sur quelle période? C'est ça qu'il faut regarder.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

M. Benjamin : Il reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Chassé) : Neuf minutes.

M. Benjamin : Neuf minutes, parfait. Parlons-en, M. le premier ministre, encore, de l'enjeu de la santé mentale, parce que je pense que... et on n'en parlera jamais assez, on n'en parlera jamais assez, surtout sur les enjeux de santé mentale des jeunes. Ma collègue la cheffe de la deuxième opposition en avait parlé tout à l'heure, de ces sites qui sont quasiment des sites de la mort et qui proposent des recettes à des jeunes pour se suicider. C'est troublant, c'est très troublant pour nous tous et pour nous toutes. Quelle action votre gouvernement prend... doit prendre? Quelle action que vous comptez prendre pour lutter contre ces phénomènes qui rongent notre société et qui s'attaquent à ce que nous avons de plus précieux, c'est-à-dire nos jeunes, qui sont, comme vous le disiez une fois, d'ailleurs, le présent et l'avenir du Québec? Quelles sont les actions que vous allez prendre par rapport à ces phénomènes-là?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, d'abord, c'est important de dire que ce n'est pas un nouveau problème, c'est un problème qui existe depuis plusieurs années, le sous-financement des services en santé mentale. Bon, au début, on pouvait parler peut-être de problèmes de préjugés dans la société, mais là je pense qu'on peut parler, effectivement, d'une décision politique. Les gouvernements doivent augmenter le financement de la santé mentale. On a commencé à le faire, on va continuer de le faire. Mais effectivement c'est le grand négligé de notre réseau de la santé, donc il faut que tout le département, là, santé mentale, services sociaux, services... bon, quand c'est rendu plus grave, à la DPJ, il faut investir davantage. On a commencé à le faire, puis on va continuer de le faire.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Je comprends que, oui, il y a un travail à faire au niveau de la santé mentale. Mais, est-ce que vous ne croyez pas, M. le premier ministre, qu'il y a aussi un leadership à assumer pour s'attaquer à ces marchands de la mort qui sont sur le Web et le «dark Web»? Et est-ce que vous ne pensez pas... J'aimerais vous entendre, et puis réfléchissons... j'aimerais vous entendre réfléchir avec moi à haute voix sur cet enjeu-là. Qu'est-ce que vous voyez comme pistes? Parce que c'est un enjeu terrible qui nous guette.

M. Legault : Oui. Avec votre permission, je sais que c'est un sujet qui préoccupe beaucoup mon adjoint parlementaire, là, puis les solutions ne sont pas simples, hein, parce qu'on voit beaucoup de choses qu'on n'aimerait pas voir sur le Web, là, donc peut-être donner la parole au député de Beauce-Sud.

M. Poulin : Rapidement, en tout respect, il y a toute la formation des sentinelles qu'on finance déjà, qui aident, dans les écoles, à prévenir, l'identification de jeunes qui ont des idées suicidaires. Effectivement, ce qui se retrouve sur Internet, il va falloir l'identifier mieux que ça. Et j'ai eu des discussions, entre autres, avec mon collègue le ministre de la Justice, ma collègue la ministre de la Sécurité publique pour voir de quelles façons on peut identifier qui est derrière ces sites Internet là qui inciteraient des jeunes à commettre l'irréparable.

Et l'AQPS, l'Association québécoise de prévention du suicide, que vous connaissez, on les finance déjà, que ce soit via le ministère de la Santé et via le Secrétariat à la jeunesse. Et là on est en train de regarder avec eux ces nouvelles réalités-là, surtout la détresse psychologique, qui est très présente chez des jeunes, puis, vous le savez, avec ce qu'on a vécu au cours des dernières semaines, des derniers mois, pour voir de quelle façon on peut le faire davantage. Mais sachez qu'on est déjà au travail pour mieux le faire. On n'est pas sans savoir qu'il y a des groupes qui proviennent... en dehors du Québec, que ce soit des États-Unis ou ailleurs, qui sont là, mais on est extrêmement sensibles à ça. Puis, avec le réseau scolaire aussi, les enseignants, il y a un travail à faire à ce niveau-là pour mieux les sensibiliser également.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Cette fois-ci, M. le premier ministre, j'ai une question d'intendance pour vous, une facile, je crois. Donc, j'ai une note, ici, vous avez récemment engagé David Couturier, l'ancien attaché de

presse de Jean-Marc Fournier et de Jacques Dupuis, pour former votre personnel politique en communications, M. Couturier, très compétent par ailleurs. J'aimerais savoir quand est-ce que cette formation a eu lieu. Était-elle reliée à la crise de la COVID-19?

La Présidente (Mme Chassé) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, donc, M. Couturier, même s'il a travaillé pour le Parti libéral, on me dit que c'est un gars très compétent, et il a donné une formation aux conseillers politiques juste avant la pandémie.

M. Benjamin : Alors, est-ce que vous jugez, à ce moment-là, que vos gens de communications n'étaient pas assez compétents pour former vos conseillers politiques?

M. Legault : Oui. Moi, je suis un grand, grand partisan de la formation continue. On n'est jamais assez compétents puis on a toujours besoin des conseils, même des libéraux.

M. Benjamin : Et ce sont souvent les meilleurs conseils.

M. Legault : Je n'ai pas dit ça.

La Présidente (Mme Chassé) : Allez-y.

M. Benjamin : Il me reste combien de temps?

La Présidente (Mme Chassé) : Trois minutes.

M. Benjamin : Trois minutes, c'est parfait. J'ai le goût de vous parler d'un autre sujet, M. le premier ministre, c'est les jeunes artistes, les jeunes artistes qui sont dans un genre de no man's land, passez-moi l'anglicisme. Alors, qu'est-ce que... que comptez-vous faire? Parce que, quand ils ne sont pas professionnels, donc, ils n'ont pas accès à des subventions. Comment vous comptez... Quelles mesures vous comptez déployer pour accompagner, pour soutenir les jeunes artistes?

M. Legault : Bien, c'est un sujet qui me touche beaucoup. Ça fait partie de nos cinq priorités, la culture. On a eu une augmentation du budget de la culture de 12 %. C'est historique, l'augmentation. Suite à la pandémie, on a donné un budget spécial de 400 millions de dollars à la ministre de la Culture, puis il y a des programmes qui touchent les jeunes artistes. Donc, il y a, dans les différentes formes d'art, que ça soit le théâtre, que ça soit l'écriture, toutes sortes de programmes d'appels de propositions. Mais effectivement, là, il faut aider nos jeunes artistes, qui vivent souvent de la précarité. Donc, on a aussi ajouté l'axe culture, donc, dans la stratégie qui va être déposée, 2021-2026, et on a... on me signale qu'on a 20 projets, donc, qui sont en analyse.

La Présidente (Mme Chassé) : M. le député de Viau, deux minutes.

M. Benjamin : Deux minutes?

La Présidente (Mme Chassé) : Oui.

M. Benjamin : Bien, écoutez, un autre sujet qui me préoccupe, M. le premier ministre, donc, que j'aimerais peut-être aborder avec vous, vous avez vu cet article, ce matin, sur les données renversantes sur les enfants immigrés devenus adultes. Et, dans cet article-là, paru dans le journal *La Presse*, Francis Vailles nous dit que le Québec fait moins bien, donc, que le reste du Canada, donc, pour ce qui a trait... Comment vous expliquez cela, M. le premier ministre?
• (12 h 30) •

La Présidente (Mme Chassé) : ...prolonger d'une minute ou deux, on a eu comme un petit problème de calcul.

M. Legault : O.K. Bien, écoutez, je n'ai effectivement pas pris connaissance de cette étude, donc on va regarder l'étude puis voir s'il y a des gestes à poser en particulier, mais on sait qu'on a un défi, du côté de l'intégration des immigrants de façon générale. Que ce soit le taux de chômage, donc l'emploi, que ça soit l'apprentissage du français, il y a effectivement du travail à faire. Mais je n'ai pas lu, pour être bien honnête, l'étude en question, là, je vais en prendre connaissance.

M. Benjamin : Écoutez, le temps qu'il me reste, donc, je prends le temps de remercier, donc... vous remercier d'avoir été là pour répondre aux questions. Je remercie l'ensemble des membres de la commission et aussi le personnel qui les accompagne. Donc, je veux continuer à vous encourager, M. le premier ministre, à prendre des gestes forts, à poser des gestes courageux, notamment au nom des jeunes du Québec, pour tout ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, la réduction des GES. C'est important, c'est la priorité numéro un des jeunes du Québec, et ils ne s'attendent pas à moins de vous, donc, pour l'avenir du Québec et l'avenir de l'ensemble de la collectivité. Merci, tout le monde.

Documents déposés

La Présidente (Mme Chassé) : Merci. En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 14 h 45, où nous entreprendrons l'étude du portefeuille Famille. Bon dîner, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 32)